Envoyé en préfecture le 23/06/2015 Reçu en préfecture le 23/06/2015

Affiché le

ID: 029-212902787-20150612-2015033-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SPEZET

Date d'affichage: 15/06/2015 **Date convocation**: 05/06/2015

2015-033

Nombre de membres : 19 En exercice : 18 Qui ont pris part : 15 A la délibération

SÉANCE DU 12 juin 2015

L'an deux-mille-quinze et le douze juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilbert NIGEN, Maire.

<u>PRÉSENTS</u>: NIGEN Gilbert, EVEN Gilbert, BORGNE Michèle, EVERAERT Thierry, JAOUEN Eliane, LE CLECH Odile, SPARAPAN Laurent, COUTELLER Noël, LE MOAL Loïc, LE CLECH Khilina, LE BRAS Pierre-Yves, DUIGOU Anne-Marie, CITERIN Guy, RIOU CANEVET Nicole, GUILLEMOT Philippe.

ABSENTS : LE SCOUL Jean-Yves (procuration à LE BRAS Pierre-Yves), LE ROUX Christiane (procuration à BORGNE Michèle), DELMOURE Bernadette (procuration à CLECH Odile).

Monsieur Pierre-Yves LE BRAS a été nommé secrétaire.

MOTION D'OPPOSITION AUX TRAITES TAFTA, CETA, A L'ACCORD TISA

Le conseil Municipal de SPEZET,

A l'unanimité des membres présents ou représentés

- Manifeste son opposition aux traités CETA et TAFTA dont l'objectif vise avant tout la dérégulation, la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence,
- Dénonce également la négociation de l'accord sur les services (TISA) qui vise à détruire la majorité des services publics,
- Demande l'arrêt des négociations avec les Etats-Unis sur le PTCI-TAFTA et le rejet par la France de l'Accord Economique et Commercial Global (AECG/CETA) avec le Canada,
- Refuse toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire local, national ou européen en matière d'environnement, de santé, de protection des travailleurs et des consommateurs
- Se déclare hors grand marché Transatlantique

Pour extrait conforme,

Le Maire Gilbert NIGEN.